Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260416-260416DELIB29-DE

Châteaulin
VILLE VERTE ET VIVANTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
03/2026

VILLE de CHATEAULIN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JUGUET, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre JUGUET, M. Jean-Christophe LE DOARE, Mme Vinciane PERON, M. Aurélien GARO, Mme Fabienne SENNEVILLE, Mme Valérie SCOARNEC KEROULLAS, M. Gabriel MAOT, M. Christian RANNOU, M. Stéphane SUPIOT, M. Michel JACQ, Mme Sophie SAINT-JALMES, Mme Hélène NICOLAS, Mme Odile BOZEC, Mme Nathalie GOURMELON, Mme Morgane LE GOUILL, Mme Virginie STEPHAN, M. Gwenaël MERER, M. Simon CAUGANT, M. Tristan MOREL, M. Gaël KERNEUZET, Mme Margareth CUSSON-DUARTE, Mme Marie PERENNES, M. Gwenaël BATHANY, Mme Julie LE DUFF, M. Eric KERCRET

Ont donné procuration :
Mme Virginie FEUNTEUN à Mme Morgane LE GOUILL
M. Nicolas DURET à Mme Valérie SCOARNEC KEROULLAS
Mme Marianne CHESSÉ-SALAUN à Mme Vinciane PERON
M. Paul-Etienne FOUQUÉ à Monsieur KERNEUZET

Absent-e-s excusé-e-s : -

Absent-e-s non excusé-e-s : -

Secrétaires de séance : Mme Julie LE DUFF et M. Aurélien GARO

Assistaient également à la réunion : Mme Nadine LE GRAËT, Directeur Général des Services ; Mme Marion LE CLOAREC, Secrétariat général ; M. Stéphane LE GALL, Directeur des services techniques ; M. Benjamin LEGROS, Directeur des services financiers

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260416-260416DELIB29-DE

N° 29 OBJET : Représentation du conseil municipal au sein de la commission de délégation de service public et de concession

Rapporteur : Jean-Pierre JUGUET

Les règles de composition et de fonctionnement des commissions de délégation de service public et de concessions sont les mêmes que celles relatives à la commission d'appel d'offres. Cette commission intervient lorsque la commune confie la gestion d'un service public à un délégataire public ou privé. Le camping municipal de Châteaulin et le futur crématorium rentrent dans le champ de compétence de la commission de délégation de service public.

A la différence de la commission d'appel d'offres, la commission de délégation de service public et de concession n'attribue pas les contrats. Elle est chargée d'analyser les dossiers de candidatures, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, d'analyser leurs propositions et d'émettre un avis sur celles-ci. L'assemblée délibérante de la commune attribue ensuite le contrat au délégataire choisi par l'autorité habilitée à le signer sur la base du rapport établi par la commission.

A l'instar de la C.A.O., les membres avec voix délibérative sont les suivants :

- l'autorité habilitée à signer la convention de délégation ou de concession : le Maire ou son représentant
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants

Le conseil municipal élit les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle au plus fort reste. Le scrutin est secret sauf accord unanime contraire.

En vertu de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret pour la représentation du conseil municipal au sein de la commission de délégation de service public et de concession mais à main levée.

Ouï l'exposé de M. Jean-Pierre JUGUET, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les personnes ci-dessous pour la représentation du conseil municipal à la Commission de délégation des services publics locaux :

Le Maire, membre de droit : Jean-Pierre JUGUET

Titulaires	Suppléants
Nicolas DURET	Jean-Christophe LE DOARE
Michel JACQ	Valérie SCOARNEC KEROULLAS
Virginie STEPHAN	Simon CAUGANT
Gaël KERNEUZET	Eric KERCRET
Marie PERENNES	Julie LE DUFF

MAIRIE DE CHATEAULIN Finistère

POUR COPIE CONFORME

FAIT A CHATEAULIN LE 16 AVRIL 2026

Le Maire	La secrétaire de séance	Le secrétaire de séance
Jean-Pierre JUGUET	Julie LE DUFF	Aurélien GARO